



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 14 Juin 2017

### **1. Réflexion sur les travaux d'aménagement et de sécurité relatifs à l'Entrée Nord du village :**

Le Maire expose que les subventions du SEDI changeront dès 2018 vu le transfert de compétence de l'éclairage public au SEDI. De ce fait, si les travaux sont engagés sur 2017 nous ne pourrions bénéficier que de 75 % de subventions. Si les travaux démarrent sur 2018, les subventions seront accordées à 90%. Ayant été décidé que le démontage du bassin communal n'aurait lieu qu'à l'automne 2017, le Conseil confirme que les travaux d'aménagement de la place ne pourront pas commencer avant 2018.

### **2. Délibération pour la vente de la parcelle de bois N° 20 :**

La commune dispose de coupes de bois d'avance, le Conseil délibère donc pour la vente de la coupe N° 20 : des précisions quant à la teneur et au devenir de la coupe seront demandées auprès du responsable de l'ONF (type de bois, broyage ou valorisation).

### **3. Etude de différentes offres pour les copieurs :**

Trois devis sont proposés pour remplacer les copieurs de l'école pour lesquels le contrat arrive à échéance. Une demande de consultation d'un 4<sup>ème</sup> prestataire est faite, même si décision est prise d'acheter les 3 copieurs car cela reviendra toujours moins cher qu'une location sur plusieurs années.

### **4. Compte-rendu du Conseil d'Ecole :**

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole est disponible sur le site [www.varacieux.fr](http://www.varacieux.fr) ; cependant plusieurs points sont abordés en conseil :

- le retour à la semaine de 4 jours. Même s'il n'est toujours pas autorisé à l'heure actuelle, un sondage réalisé par les parents d'élèves rapporte que 90 % des personnes ayant répondu y sont favorables.
- La peinture au sol des jeux sera réalisée de couleur blanche par l'employé communal
- La kermesse de l'école est avancée au 30 Juin 2017 pour ne pas être impactée par le Rallye
- La commande des PC pour les écoles a été lancée

### **5. Demande pour des cours de YOGA sur la commune :**

Il est proposé d'instaurer un cours de YOGA sur la commune : le conseil valide la possibilité de les mettre en place le jeudi soir dans la salle d'évolution de la maternelle (les chaussures seraient quittées en amont afin de ne pas endommager le revêtement de sol), et à condition que la cohabitation soit possible avec la chorale. Il faudra s'assurer également qu'il n'y ait pas de problème de responsabilité quant à l'utilisation des locaux scolaires.

### **6. Urbanisme :**

Vu et sans objection

*PROCHAIN CONSEIL : VENDREDI 30 JUIN 2017 à 20H30*